



# Sunny Euro Strategic Part R

La stratégie du FCP consiste principalement à détenir des obligations qui seront portées jusqu'à leur échéance. Le processus d'investissement repose sur une analyse de l'environnement économique global à moyen terme, l'identification de secteurs d'activité et des émetteurs, et la sélection des instruments financiers en fonction de leurs caractéristiques techniques.

Le FCP a pour objectif d'au moins égaler la performance de son indicateur de référence sur une période d'au moins 2 ans.

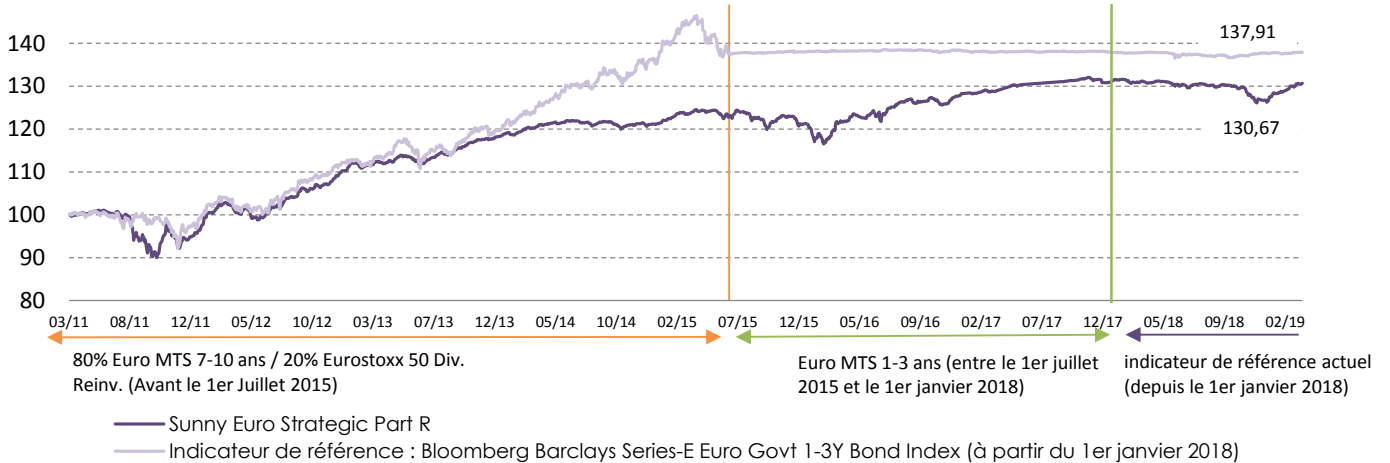
Gérant : Jacques Cadenat

Données chiffrées au 29/03/2019

Actif sous gestion :	283 820 877 €	Taux actuariel brut estimé du portefeuille obligataire :	3,30%
Actif de la part R :	235 346 918 €	Durée de vie estimée du portefeuille obligataire :	2,53
VL Part R :	130,67		

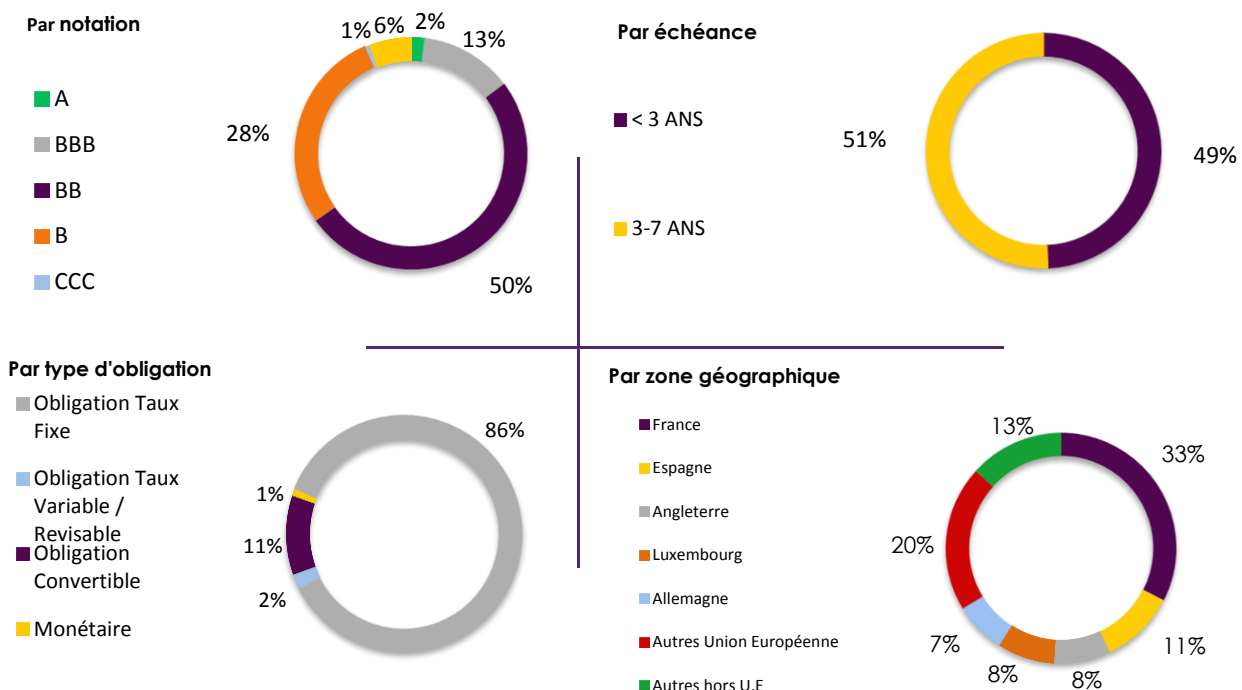
Performances (nettes de frais)	Depuis la création	1 mois	1 an glissant	2019	2018	2017	2016	5 ans glissant	Volatilité sur 1 an glissant
SUNNY EURO STRATEGIC R	30,67%	1,70%	-0,09%	3,10%	-3,47%	2,76%	5,33%	8,39%	2,34%
Indicateur de référence	37,91%	0,08%	-0,02%	0,12%	-0,09%	-0,39%	0,30%	10,12%	0,89%

## Evolution de la valeur liquidative depuis la création du fonds



Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Pour rappel, son profil de risque ressort au niveau 3 sur une échelle de 7.

## Zoom sur le poste obligations



## Principales lignes (hors monétaire) en % de l'actif net

AIR France 6,25% 12/49 call 20	OBLIG HYBRIDES CORPORATE	2,50%
ARKEMA 4,75% 10/49 call 20	OBLIG HYBRIDES CORPORATE	2,45%
ACCOR 4,125% 06/49 call 20	OBLIG HYBRIDES CORPORATE	2,44%
ORIGIN ENERGY 4% 09/74 call 19	OBLIG HYBRIDES CORPORATE	2,44%
EDP 5,375% 09/75 call 21	OBLIG HYBRIDES CORPORATE	2,28%

## Contributions principales à la performance sur le mois

Positive		Négative	
OHL 4,75% 03/22	0,08%	SCHMOLZ 5,625% 07/22	-0,07%
GARFUNKEL 7,50% 08/22	0,05%	THOMAS COOK 6,25% 06/22	-0,03%
AABAR 1% 03/22 cv	0,05%	BAYER 3% 07/75 call 20	-0,01%

## Commentaire de gestion mensuel

Le fonds réalise une contribution brute de +0.67% en mars, terminant le premier trimestre à +3.40% en brut. Au-delà des tonalités accommodantes réaffirmées par les principaux banquiers centraux, nous relevons la publication de résultats positifs dans de nombreux dossiers détenus en portefeuille. La principale position contributrice est le titre OHL 4.75% 2022 (+0.08% de contribution brute), qui s'est réapprécié après un 4ème trimestre de bonne facture s'illustrant par des revenus en hausse de 15% sur la période. La dette nette reste négative (-296 M€), induisant une position en cash plus importante que le stock de dettes. Les fondamentaux du compte de résultat devraient s'améliorer en 2019, ce qui soutiendra le prix de notre obligation. Les titres GARFUNKEL 7.5% 2022 (+0.05%) et AABAR 1% 2022 (+0.05%), fonds souverain d'Abu Dhabi, ont progressé ce mois-ci sans nouvelle particulière. L'équipe de gestion estime que ces titres ont rattrapé - en partie - la tendance positive initiée par le marché depuis le début de l'année. Enfin, ALMAVIVA 7.25% 2022 (+0.04%), a publié une performance qui a rassuré les investisseurs sur la base d'un EBITDA en progression de 41% et d'un rattrapage sur son fonds de roulement. La Société bénéficie d'une trésorerie suffisante et d'une marge de manœuvre sur son effet de levier (3x actuellement).

Concernant les contributeurs négatifs, SCHMOLZ 5.625% 2022 (-0.07%) a réalisé un EBITDA de 237 M€ pour l'année 2018, soit le bas de la fourchette. Cette performance s'explique notamment par un segment automobile mal orienté, qui devrait encore peser au moins sur le premier semestre 2019. Toutefois, l'intégration d'Ascometal est positive d'un point de vue industriel (synergies) et devrait bénéficier à la Société sur la deuxième partie de l'année.

Caractéristiques	Part R
Code ISIN	FR0010996629
Classification AMF/Durée de placement recommandée	Diversifié / Minimum 2 ans
Devise	Euro
Date de création	10 mars 2011
Indice de référence	Bloomberg Barclays Series-E Euro Govt 1-3Y Bond Index (coupons réinvestis)
Valorisation	Quotidienne
Modalité de souscription	Chaque jour avant 12 heures
Commissions de souscription	2% Maximum (Non acquis à l'OPCVM)
Frais de gestion	1,50 % TTC
Commissions de surperformance	20 % TTC au-delà de l'indicateur de référence
Dépositaire / Valorisateur	Société Générale / Société Générale Securities Services France

## Contacts

Blaise Nicolet  
Responsable Commercial  
01 80 27 18 60 / 06 08 89 31 60  
bnicolet@sunny-am.com

Christophe Tapia  
Directeur du Développement  
01 80 27 18 60 / 06 84 26 69 61  
ctapia@sunny-am.com

SUNNY ASSET MANAGEMENT - 129 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine

Société de gestion de portefeuille - Agrément AMF n° GP-08000045

S.A au capital de 1 000 000 € - RCS NANTERRE B 509 296 810



Document d'information à caractère informatif et non contractuel. Les informations fournies proviennent des meilleures sources, cependant Sunny AM ne saurait être tenue responsable d'erreurs ou d'omissions qui pourraient subsister. Les investisseurs sont conviés à consulter avant toute souscription le DICI et le prospectus de l'OPCVM disponibles sur le site internet [www.sunny-am.com](http://www.sunny-am.com). Ce document ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de Sunny AM.